

La Chronique de L'Oppidum

Journal d'information trimestriel de l'ASCOT - Numéro 117 - OCTOBRE 2020
ISSN 1168.7908 - Le numéro 3 € - Abonnement 10 € - Imprimerie spéciale ASCOT
Directeur de publication : Philippe Gras - Dépôt légal : quatrième trimestre 2020

Archéologie
Environnement
Nature
Patrimoine



Association pour la Sauvegarde
des Côtes de Clermont-
Chanturgue

81 rue de Beaupeyras
63100 Clermont-Fd

Courriel : ascot@gergovie.fr

Sites Internet

www.cotes-de-clermont.fr
www.gergovie.fr

Facebook

www.facebook.com/ASCOT63

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

Comme nous l'annoncions dans l'éditorial de la Chronique précédente, l'assemblée générale 2020 de l'ASCOT ne se déroulera pas en public. En raison du contexte sanitaire, nos adhérents sont appelés à voter par correspondance. Le vendredi 30 octobre, le conseil d'administration se réunira afin de procéder au dépouillement. Les résultats seront ensuite communiqués dans la Chronique de décembre.

Les rapports moral et d'activités pour l'année 2019 se trouvent pages 2 à 5 de cette Chronique. Le rapport financier et le matériel de vote sont uniquement communiqués aux membres de l'ASCOT (personnes ayant cotisé en 2019 et/ou 2020).

Nous espérons vivement que l'assemblée générale 2021 pourra se dérouler normalement, les membres de l'ASCOT se retrouvant alors autour d'un bon buffet et du verre de l'amitié !

MAMMIFÈRES ET PLAN DE GESTION DE L'ENS

Dans la délibération du Conseil municipal de Clermont-Ferrand sur le plan de gestion de l'Espace naturel sensible (ENS) des Côtes, est noté le besoin d'inventaire pour mieux connaître les mammifères qui y vivent.

Cet inventaire n'est pas repris dans le plan de gestion lui-même. Et seules quatre espèces ont été recensées par la Fédération des chasseurs du Puy-de-Dôme : sanglier, blaireau, chevreuil et lapin. Ce qui est manifestement incomplet, même en ne parlant que gibier : le lièvre serait déjà présent sur le site de la carrière, donc en immédiate proximité.

Mais des chauves-souris vivent aussi sur le versant, des taupinières sont parfois présentes, et il serait bien surprenant de ne pas retrouver plusieurs espèces de rongeurs, et de leurs prédateurs, renard et mustélidés. Une mise à jour de cette connaissance serait utile.

D'autant que la gestion de cet espace devrait aussi intégrer des interventions sur ces espèces, de protection ou de suivi des populations.

L'éventuelle fréquentation de l'ENS par des chats haret, chats domestiques abandonnés par leurs maîtres, provoque une forte action de prédation sur les oiseaux, en particulier en période de nidification.

Quand les blaireaux viennent vermiller dans les jardins riverains, le lieutenant de loupvèterie peut être appelé, alors que son rôle est méconnu par les nouveaux habitants, et que le piégeage ne devrait pas être pratiqué sans règles.

De même, l'irruption parfois dérangeante des sangliers dans les cultures riveraines mérite d'être contenue. Les pratiques de l'agrainage et du goudronnage, couramment observées, sont-elles compatibles avec la présence d'un ENS ?

Pour que les mammifères soient bien intégrés dans le plan de gestion, il suffirait de préparer un alinéa dans l'avenant envisagé pour ajuster celui-ci, ne serait-ce que dans son périmètre.

SOMMAIRE

Éditorial..... 1

Rapport moral 2019
..... 2 à 3

Rapport d'activités 2019
..... 4 à 5

Actualités..... 6 à 10
- Publication sur
l'habitat néolithique de
Trémonteix..... 6
- Sondages
archéologiques rue de
Bouys..... 7 à 8

Billet Nature..... 11 à 12

Saint-Pierre-le-Chastel
..... 12

Adhésion/abonnement 12

Rapport moral pour l'année 2019

L'année 2019 débutait par une bien triste nouvelle : la disparition d'un pilier de l'ASCOT, Yves JOULIA, qui fit partie de l'équipe de fondation de notre association et fut l'un de ses membres les plus actifs et les plus fidèles.

Elle se terminait par une avancée considérable pour l'avenir de l'ancienne carrière : **la décision d'acquisition du foncier prise par Clermont Auvergne Métropole le 20/12/2019.**

Cette décision faisait suite à sa mise en demeure par l'ASCOT « d'exercer son droit à rétrocession sur les parcelles de l'ancienne carrière », « d'écarter le projet d'aménagement VALECO-CHAMBON et tout autre aménagement non conforme au SCoT du Grand Clermont » et « de mettre en œuvre un projet de valorisation de l'ancienne carrière... ».

Pour en arriver là, dans le prolongement de toutes ses actions des années précédentes, l'ASCOT a dû « s'employer » et faire preuve d'une activité intense : courriers à M^{me} la Préfète, rencontres et rendez-vous avec les élus responsables, communiqués de presse, conférence de presse, interventions dans les médias, suivi du dossier, interventions en conseil métropolitain (grâce à l'implication de Christiane JALICON) et, enfin, courriers au président de Clermont Auvergne Métropole, dont la « mise en demeure » par lettre recommandée le 30/10/2019.

Depuis l'arrêt de l'exploitation de la carrière, après 2004, les réflexions concernant son avenir et les orientations déjà votées (que ce soit par Clermont Communauté ou dans le cadre du SCoT du Grand Clermont), cette décision d'acquisition est un acquis indéniable. L'ASCOT, si elle en est satisfaite, restera attentive et déterminée pour qu'elle se concrétise au plus tôt. On peut dire que ce fut le fil conducteur de l'année 2019 qui aura mobilisé beaucoup de notre temps et de notre énergie.

Parallèlement au suivi de ce dossier très important, **d'autres dossiers firent partie de nos préoccupations en 2019 : celui de l'Espace naturel sensible (ENS) des Côtes, celui du LIDAR du site des Côtes et celui du parcours archéologique de Trémonteix.**

Pour ce qui concerne l'ENS, après le vote de son premier plan de gestion par les élus clermontois (le 17/12/2018), l'ASCOT n'est pas restée inactive : courrier aux groupes politiques du conseil départemental en amont du vote de l'assemblée lors de la session du 15/04/2019, participation au chantier de débroussaillage sur Chanturgue (le 17/12/2019). L'ASCOT espère que les différentes actions retenues dans le plan de gestion 2019/2023 se concrétiseront au plus vite. Elle a toujours insisté sur l'urgence de rétablir au préalable « l'état de droit » sur ce territoire face aux nombreuses nuisances, incivilités et illégalités.

Comme prévu dans le plan de gestion, l'ASCOT souhaite pouvoir valoriser le patrimoine archéologique et historique, notamment celui du plateau de Chanturgue avec ses vestiges identifiés par Paul EYCHART à ceux d'un camp romain. Pour cela, il y a nécessité de mettre à plat les données sur le foncier, de réaliser un réseau de sentiers ouverts au public permettant d'accéder au sommet du plateau et d'en faire le tour. En 2019, notre seule intervention aura été un chantier de débroussaillage ! L'appropriation publique et la valorisation de Chanturgue reste donc plus que jamais l'objectif numéro 1 de notre association pour les années qui viennent.

Enfin, de façon plus globale sur ce dossier ENS, l'ASCOT sera vigilante sur la mise en œuvre du plan de gestion car il faut bien reconnaître que peu de choses ont été réalisées. L'extension de l'ENS à l'ensemble du site des Côtes sur les communes de Blanzat, Cébazat, Durtol et Nohanent, qui est une des actions prévues du plan de gestion, sera un des objectifs prioritaires à atteindre.

Pour le dossier LIDAR, Yves MICHELIN, géographe-agronome, a effectué la superposition du cadastre napoléonien des cinq communes des Côtes (Blanzat, Cébazat, Clermont-Ferrand, Durtol et Nohanent) aux images LIDAR et nous a communiqué, gracieusement, le fruit de son travail, lors d'une réunion de présentation avec le CEN (le 7 mars). Après l'exploitation des données par Pierre BOIVIN sur le volet géologique, c'est une nouvelle avancée dans les connaissances sur le site des Côtes qui peut laisser espérer des études plus poussées de la part de chercheurs et étudiants. C'est le but recherché par l'ASCOT.

Cependant, force est de constater que malgré nos nombreuses sollicitations, le milieu scientifique de l'archéologie, n'a pas (pour l'instant, nous l'espérons) manifesté son intérêt, hormis Bertrand DOUSTEYSSIER, Florian COUDERC, Rémi RANOUIL et David ROMEUF à qui nous avons communiqué certaines données du LIDAR. Pour une meilleure exploitation des données LIDAR, l'ASCOT a financé, pour l'un des membres du conseil d'administration, une formation sur le logiciel QGIS dispensée par le CRAIG.

Pour le parcours archéologique « Voyage dans le temps à Trémonteix », qui fut un des projets lauréats du Budget participatif 2018, 2019 fut une année plus calme. Afin de préparer la réalisation du parcours, plusieurs

réunions ont néanmoins eu lieu avec les différents services concernés. Après la restauration du *fanum*, ce parcours sera une autre concrétisation de tous nos efforts pour atteindre l'objectif de la valorisation du patrimoine historique et archéologique du site des Côtes.

Un dépliant présentant le patrimoine archéologique du site des Côtes est en cours de réalisation : il est destiné aux différents musées et salles d'exposition archéologiques du département.

Sur le plan archéologique, avec l'ouverture du MAB (Musée Archéologique de la Bataille), 2019 aura remis sous les projecteurs la bataille de Gergovie. Le sujet sensible de la controverse sur le lieu de l'affrontement ne divise pas le milieu des archéologues, officiellement du moins. L'ASCOT, qui ne nie pas l'existence d'indices de présence militaire romaine dans le triangle Corent/Gergovie/Gondole, n'est toutefois pas convaincue par les interprétations qui en sont faites. Sans vouloir adopter une position polémique, elle regrette que le site des Côtes ne fasse pas l'objet de recherches au même titre que les autres sites archéologiques du bassin clermontois.

Elle a fait connaître sa position à l'occasion de l'enquête publique sur le projet de classement du plateau de Gergovie et des sites arvernes (juin/juillet 2019) et demandé que soient respectées les orientations du SCoT du Grand Clermont, à savoir la complémentarité entre les sites archéologiques. La problématique liée à la localisation du lieu de la bataille ne pourra de toute manière se résoudre qu'en étudiant Chanturgue : Paul EYCHART y voit les structures du petit camp de César.

Pour faire connaître le patrimoine des Côtes et sa richesse, l'ASCOT a proposé des balades thématiques et participé, comme depuis plusieurs années, à différentes manifestations.

En 2019, nous avons organisé une balade-lecture de paysages sur le thème de la Faille de Limagne dans le cadre des « Rendez-vous du CPIE » (25 mai) et des « Jeudis de l'ASCOT » (de mars à octobre). Nos participations aux JNA (Journées Nationales d'Archéologie, le 16 juin), aux JPPM (Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins, le 23 juin), au « Forum des associations » de Clermont-Ferrand (le 14 septembre) et aux JEP (Journées Européennes du Patrimoine, le 22 septembre) ont permis de faire découvrir à de nombreuses personnes ce patrimoine.

Nous avons également répondu aux sollicitations pour accueillir des groupes sur le site : un groupe de jeunes scouts ayant organisé une randonnée-nettoyage (le 29 mai) et deux classes du collège de Volvic (le 7 juin).

Cette présence sur le terrain est très importante pour notre association car elle nous permet de sensibiliser de nombreuses personnes à l'importance environnementale et patrimoniale du site des Côtes, et de trouver ainsi de nouveaux adhérents. Cela s'est traduit par une augmentation du nombre de nos membres : fin 2019, nous avons dépassé le cap des cent (103). C'est un formidable encouragement ! Cependant, il faut bien constater que, malgré ce point positif, nous manquons de forces vives pouvant s'impliquer davantage dans l'association (participations aux actions et manifestations diverses, travail de recherche, etc.).

Le lien indispensable avec nos adhérents est assuré par notre bulletin « La Chronique de l'Oppidum ». Une enquête auprès de nos lecteurs a été réalisée afin de mieux cerner leurs attentes. Nos deux sites Internet et notre page Facebook nous permettent également de communiquer et d'informer sur nos activités. La modernisation et l'actualisation de nos sites Internet sont indispensables et feront partie de nos futurs chantiers.

Au terme de ce rapport moral, il vous est donc demandé de l'approuver au regard des buts figurant dans les statuts de notre association, à savoir « *la protection, la préservation, la valorisation, la diffusion des connaissances et l'étude du site des Côtes de Clermont dans son intégralité – plus particulièrement du plateau des Côtes de Clermont et du puy de Chanturgue – tant dans ses dimensions archéologique et historique qu'environnementale, écologique, géologique et vernaculaire.* »



Rapport d'activités pour l'année 2019

Fonctionnement de l'association

- **15 réunions du conseil d'administration en 2019**, plus des réunions de travail sur des sujets précis et d'autres réunions pour l'envoi des Chroniques.
- **Organisation de l'assemblée générale du 22 mars.**
- **Trésorerie** : enregistrement des cotisations, demande de subvention.
- **Suivi du fichier des adhérents.**
- **Traitement du courrier.**

Information / Communication

- **4 bulletins d'information** : *La Chronique de l'Oppidum* N° 111, 112, 113 et 114 (20 pages chacune).
- **Publications régulières sur la page Facebook** : 152 abonnés à la page, fin 2019, depuis sa création en septembre 2017.
- **Mise à jour du site internet « gergovie.fr »** : rubriques « Actualités » et « La Chronique de l'Oppidum ».
- **Conférence de presse, communiqués de presse** (les 24 octobre, 8 novembre et 26 décembre).
- **Participation au Forum des Associations de Clermont-Ferrand** (le 14 septembre).

LIDAR

- **Réunion de l'ASCOT avec Yves MICHELIN et le CEN.**
- **Sollicitation par courriel de nombreux scientifiques du milieu archéologique.**
- **Financement d'une formation au logiciel QGIS par le CRAIG pour l'un des membres du conseil d'administration.**
- **Exploitation des MNT (images) réalisées par Pierre BOIVIN.**

Parc photovoltaïque, problématique de la carrière, aménagement des Côtes

- **Plusieurs rencontres avec Laurent GANET, maire de Nohanent.**
- **Entretiens et contacts avec Laurent LEDIEU, collaborateur d'Olivier BIANCHI.**
- **Courriers à la Préfète** (les 8 janvier et 18 mai).
- **Rencontre avec Jean-Pierre BRENAS, conseil régional AURA, conseiller municipal et métropolitain de Clermont-Ferrand** (le 9 février).
- **Rencontre avec Nicolas BONNET, conseiller municipal et métropolitain de Clermont-Ferrand** (le 3 avril).
- **Rencontre avec Dominique ADENOT, président du Grand Clermont, conseiller municipal et métropolitain de Clermont-Ferrand** (le 13 avril).
- **Communiqués de presse** (les 24 octobre et 26 décembre).
- **Conférence de presse** (le 8 novembre).

- **Courrier de mise en demeure au président de Clermont Auvergne Métropole (CAM), Olivier BIANCHI** (le 30 octobre).
- **Courrier complémentaire à Olivier BIANCHI, président de la CAM** (le 4 décembre).

ENS du site des Côtes

- **Courrier aux groupes politiques du conseil départemental** (le 12 avril).
- **Rencontre sur le terrain avec Christelle ROUDEIX, chargée des ENS au Département** (le 17 avril).
- **Présentation du plan de gestion de l'ENS dans les Chroniques N° 112 et 113.**
- **Reconnaissance sur le terrain avec le CEN, en vue du chantier de débroussaillage sur La Mouchette** (le 13 septembre).
- **Intervention de débroussaillage sur Chanturgue avec le CEN et les jeunes en service civique de la Ville de Clermont-Ferrand** (le 17 décembre).

Visites et manifestations sur le plateau des Côtes

- **Visite d'un groupe de représentants régionaux du parti EELV** (le 11 mai).
- **Rendez-vous du CPIE** (le 25 mai).
- **Visite de deux classes du collège de Volvic** (le 7 juin).
- **Journées Nationales de l'Archéologie (JPPM)** (le 16 juin).
- **Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins** (le 23 juin).
- **Jeudis de l'ASCOT.**
- **Journées Européennes du Patrimoine** (le 22 septembre).

Travaux sur le terrain

- **Interventions de l'ASCOT avant les JPPM sur le secteur du mur à contreforts.**
- **Intervention de débroussaillage sur Chanturgue dans le cadre de l'ENS** (le 17 décembre).

Présence de l'ASCOT à des actions et manifestations

- **Invitation à la conférence de presse sur la biodiversité d'Olivier BIANCHI** (le 16 mai).
- **Accueil d'un groupe de scouts ayant organisé une randonnée-nettoyage sur les Côtes** (le 29 mai).
- **Invitation des Amis de Champradet à la fête « Sous le Cèdre »** (le 29 juin).
- **Rencontre, au forum des associations de Blanzat, avec un groupe de citoyens envisageant la fondation d'une nouvelle association, ayant pour objet les problématiques environnementales de cette commune** (le 7 septembre).

Divers

- **Galette des Rois de l'ASCOT et diaporama** (le 16 janvier).
- **Visite du chantier de fouilles de La Prade à Cébazat** (le 24 octobre).

Actualités des Côtes



Occupation du Néolithique final de Trémonteix / Sondages archéologiques rue de Bouys / Bataille de Gergovie aux Côtes / Journées européennes du patrimoine / Jeudis géologiques de l'ASCOT.

Publication sur l'occupation du Néolithique final de Trémonteix

Une publication scientifique essentielle sur l'archéologie de Trémonteix est récemment parue : « *L'occupation du Néolithique final de Trémonteix (Puy-de-Dôme) et ses assemblages de mobilier* » (Archives d'Écologie Préhistorique, Toulouse, 2019, imprimé en février 2020, 287 pages).

Comme son titre l'indique, elle concerne l'habitat du Néolithique final qui a fait l'objet d'une fouille préventive en 2011 sous la direction de Sylvie Saintot, responsable scientifique de l'opération pour l'INRAP. Le fait qu'il s'agisse d'une monographie montre l'importance de ce site pour la période concernée. Pour Sylvie Saintot et ses collègues, « *L'intérêt majeur de Trémonteix repose avant tout sur l'abondance et la diversité du matériel céramique et lithique qui constituent actuellement des assemblages de référence pour le Néolithique final auvergnat. L'originalité de l'ensemble des productions et celle des modes de subsistance relèveraient, non pas d'une identité unique, mais plutôt d'une filiation majeure avec les groupes septentrionaux et occidentaux, tout en développant des spécificités économiques et culturelles locales.* »

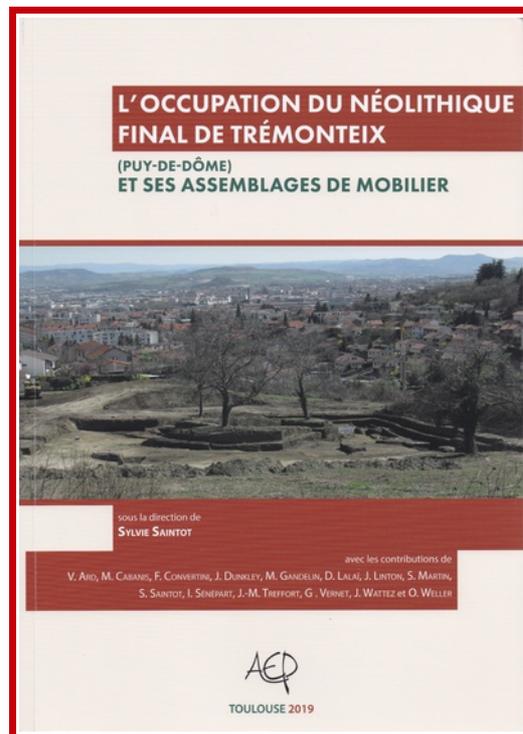
Cet ouvrage est constitué des parties suivantes :

- la première consacrée à la découverte du site,
- la deuxième à sa géographie, sa géologie et son environnement,
- la troisième à son occupation au Néolithique final,
- la quatrième au mobilier céramique, lithique et d'origine animale,
- la cinquième aux ressources animales, végétales et agricoles des habitants du site,
- la sixième aux indices d'occupation au Bronze ancien/Campaniforme (période suivant le Néolithique),
- la partie finale au catalogue et aux planches du mobilier mis au jour.

Si cette publication de haut niveau est principalement destinée aux spécialistes et aux professionnels de l'archéologie, elle présente cependant un grand intérêt pour tout passionné du site des Côtes.

Les personnes intéressées peuvent la commander sur le site suivant : <https://www.archeoaep.fr>. Pour avoir un simple aperçu des découvertes archéologiques, vous pouvez vous reporter à la Chronique N° 83 de décembre 2011 (www.gergovie.fr/htmfr/documents/N83.pdf) et à l'article de Sylvie Saintot (p. 2) qui avait alors eu la gentillesse de répondre favorablement à la demande de l'ASCOT.

Nous vous rappelons que ce site du Néolithique final fera l'objet d'une étape dans le futur parcours archéologique « *Voyage dans le temps à Trémonteix* ». (P. G.)



Sondages archéologiques rue de Bouys

Dans la Chronique N° 115, nous avons signalé qu'un diagnostic archéologique avait été réalisé rue de Bouys. Après avoir consulté le rapport d'opération, nous en donnons les principaux résultats.

Sur un terrain où seront bientôt construits plusieurs bâtiments d'habitation, des sondages de diagnostic archéologique ont été réalisés par l'INRAP du 27 janvier au 4 février 2020 à l'extrémité occidentale de la rue de Bouys, située au pied du versant sud-ouest du plateau des Côtes, dans un secteur particulièrement riche en découvertes pour des périodes allant du Néolithique au Moyen âge.

(cf. www.cotes-de-clermont.fr/Ascot-archeologie.html)

Des années 60 au début des années 80, Paul Eychart, au cours de prospections et de modestes fouilles de sauvetage, a en effet mis au jour des sépultures de l'âge de Bronze et des traces d'occupation datant principalement du second âge du fer et appartenant pour la plupart au II^e siècle av. J.-C. Quant aux fouilles préventives de l'INRAP réalisées en 2010 et 2011 sur plusieurs hectares à l'emplacement de l'actuel écoquartier de Trémonteix, elles ont permis de mettre en évidence une importante occupation du vallon aux époques gallo-romaine (villas, sanctuaire des eaux) et médiévale (nécropole du Haut Moyen Âge, hameau agricole), ainsi qu'un rare établissement artisanal du Néolithique final (le prochain parcours archéologique, imaginé par l'ASCOT, a justement pour but de mettre en exergue ce riche patrimoine archéologique).

La rue de Bouys, sous laquelle a été canalisé le ruisseau de Rivaly, passe dans le fond d'un vallon, ses abords étant particulièrement pentus. Le terrain concerné par le diagnostic accuse ainsi une pente moyenne de 15 %. La surface prescrite par le SRA était d'un peu moins d'un hectare (9384 m²), l'emprise sondée représentant 7,3 % de cette surface. Les sondages se présentaient, comme il est habituel pour ce genre d'opération, sous la forme de longues tranchées creusées à la pelle mécanique dans le sens de la pente du terrain. Ces tranchées, au nombre de six et larges de deux mètres, ont été agrandies aux endroits où des vestiges archéologiques ou d'autres traces anthropiques ont été mis au jour.

25 « faits archéologiques » ont ainsi été mis en évidence, dont 14 segments de fossé, 6 segments de tranchées de canalisation, 1 sol ancien, 1 amas de mobilier et 1 trou de poteau.

Les vestiges découverts appartiennent à trois périodes : Néolithique final, âge du Fer et époque gallo-romaine.

Néolithique final

Dans la partie basse du terrain, un abondant mobilier a été mis au jour dans une structure en creux que l'on peut vraisemblablement identifier à un trou de poteau. Cette structure, large de 0,60 m et profonde de 0,50 m, présentait en effet un profil régulier, sa forme étant circulaire et son fond plat. Elle comprenait notamment 192 restes de céramique, des cailloux granitiques provenant d'un foyer (dont un fragment de meule), des blocs de pierre bruts, des fragments de terre crue cuite (terre à bâtir ?), ainsi qu'un broyon (pierre servant à moudre le grain sur les meules à va et vient). Il est à noter que ce négatif de poteau ne comprenait aucun outil en pierre taillée. Un niveau de sol, mis en évidence dans la même tranchée et que l'on ne peut dater de façon précise, renvoie néanmoins à la protohistoire ancienne. Il n'est donc pas exclu qu'il remonte à la même époque que le trou de poteau.

Ces vestiges pourraient éventuellement correspondre à ceux d'un habitat. Cette découverte amplifie en tout cas l'importance majeure du secteur de Bouys/Trémonteix pour la période du Néolithique final, démontrant que l'occupation du vallon à cette époque ne se limitait pas à l'habitat mis au jour par l'INRAP en 2010 (situé à environ 1 km à vol d'oiseau) : cf. p. 6 et Chronique N° 83 p. 2 : www.gergovie.fr/htmfr/documents/N83.pdf.

Âge du Fer

Une quantité modeste de fragments de céramique remontant sans doute au second âge du Fer (ce mobilier n'a pas encore été précisément étudié), a été découvert dans des structures plus récentes ou dans des colluvions. Il est donc tout à fait possible que ce mobilier provienne d'un site se trouvant au-dessus du terrain sondé (ces découvertes corroborent en tout cas les écrits de Paul Eychart concernant une occupation des rives du ruisseau de Rivaly à cette dernière période).

Période gallo-romaine

La principale découverte de ce diagnostic archéologique consiste en un système d'adduction d'eau attribuable à la période gallo-romaine. Mis en évidence dans cinq tranchées, quelques fragments de céramique permettent de le dater précisément du Haut-Empire (I^{er} et II^e siècles de notre ère).

Ce système d'adduction était constitué par des tuyaux en terre cuite, installés dans le fond d'une tranchée creusée à cet effet. Une couche d'argile blanche enrobait la partie basse des tuyaux afin d'en assurer l'étanchéité. La conduite d'eau, mise en évidence sur une longueur de 60 m, s'étendait vraisemblablement à l'est et à l'ouest, c'est-à-dire hors de l'emprise du terrain faisant l'objet des sondages.

Deux gabarits de tuyaux existaient : le plus grand avait un diamètre externe de 18 cm (pour une longueur de 1,50 m), le plus petit un diamètre externe de 12 cm. Des tuyaux de tailles différentes étaient ainsi juxtaposés. Autre particularité : deux tranchées comportaient deux canalisations.

Dans l'une de ces tranchées, deux tuyaux parallèles arrivaient dans une fosse rectangulaire de 1,40 m x 1,20 m, fosse aux parois verticales et au fond plat. La fouille de celle-ci (profondeur conservée = 0,40 m) a permis d'y découvrir plusieurs clous et fragments de tuyaux. Selon l'archéologue Bertrand Houdusse, responsable scientifique de l'opération, cette fosse pourrait correspondre aux vestiges d'un bac en bois servant à la décantation ou à la répartition des eaux.

Ce type de dispositif était déjà connu à Clermont-Ferrand pour la « Confiturerie Humbert » (site d'une *domus* gallo-romaine fouillée en 1985-86 et située près de l'ancienne gare routière et actuelle « Comédie de Clermont - Scène nationale »).

D'autres structures fossoyées mises au jour étaient peut-être associées, elles aussi, au système d'adduction d'eau.

À ce sujet, ainsi que le signale l'archéologue dans son rapport, rappelons que la section d'une canalisation et son tuyau d'adduction furent découverts lors de sondages réalisés à l'opposé du site des Côtes, à proximité de la rue du Cheval et du chemin de Fontbeloux, en janvier 2016 (cf. Chronique N° 102 p. 13 :

www.gergovie.fr/htmlfr/documents/N%20102.pdf).

Pour Bertrand Houdusse, la programmation d'une fouille préventive permettrait d'améliorer notre connaissance sur l'histoire des techniques d'ingénierie hydraulique antique, ainsi que sur la fabrication des tuyaux gallo-romains en terre cuite¹. Selon nos informations, une fouille préventive devrait justement être prescrite par le SRA.

Remerciements à l'ASCOT

Bertrand Houdusse remercie par ailleurs l'ASCOT pour l'apport de ses connaissances et la documentation remise : « Nous tenons à remercier vivement les membres de l'ASCOT pour l'intérêt porté à notre opération, et en particulier [...] Jean-Louis Amblard, qui, au cours de visites du chantier et après l'opération, nous a fait bénéficier de leur connaissance aiguë des découvertes du secteur, et a mis à notre disposition une somme de documentation, parfois inédite, sur les découvertes opérées par Paul Eychart. Si l'exploitation de ces informations n'a pu être très aboutie dans le cadre de ce rapport, elle fut néanmoins d'une aide non négligeable pour remettre en perspective nos propres découvertes. » (Rapport de diagnostic, p. 32). (P. G.)

➔ **Rapport de diagnostic « Rue de Bouys »** (Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes), sous la direction de Bertrand Houdusse, par Bertrand Houdusse et Gérard Vernet, Inrap Auvergne-Rhône-Alpes, Juin 2020.



*2 tuyaux d'adduction arrivaient dans un bac servant à la décantation ou à la répartition des eaux (position dans le sondage et gros plan)
Photographies de J.-L. Amblard / ASCOT – janvier 2020*

¹ L'intérêt de cette découverte nous paraît être également la confirmation de l'occupation importante du vallon de Trémonteix à l'époque gallo-romaine, les premiers vestiges de la *villa* de l'écoquartier se trouvant à environ 500 m.

Bataille de Gergovie aux Côtes

C'est sous une belle après-midi de septembre (vers 16h30 le dimanche 13) qu'un petit groupe d'une quinzaine de personnes, équipés de protection COVID, contexte oblige, a rejoint Christian Signoret au Col de Bancillon pour une visite commentée de la bataille de Gergovie sur la base du texte de la Guerre des Gaules et d'une image LIDAR.

Dans un premier temps, le groupe s'est approprié la géographie complexe des Côtes de Clermont (les différentes collines, l'oppidum, les différents points d'eau, les accès...) et les environs (site de Gandaillat, plaine de la Limagne, sites de Corent et de Gergovie-Merdogne...).

Christian Signoret a particulièrement souligné l'importance stratégique du col du Bancillon, position clé qui permet un accès facile à l'oppidum depuis le nord (par les collines de Cébazat ou la montée du Chevalard), car la pente est beaucoup moins forte que par le sud depuis Clermont ou Montferrand. Effectivement, certains participants qui étaient montés à pied depuis Cébazat ont pu le confirmer.

Ensuite le petit groupe s'est déplacé sur l'extrémité sud de la colline de Var, d'où l'on a une très belle vue sur le puy de Chanturgue (éminence escarpée, le petit camp), Montferrand (le grand camp), la plaine à gauche et, enfin, l'oppidum à droite.

Il ne restait plus qu'à choisir parmi les participants une personne avec une belle et forte voix pour lire les passages explicites du texte de César et les confronter à la réalité du terrain. Et, effectivement, la démonstration fut convaincante, les mouvements de troupes apparaissant particulièrement logiques et cohérents dans cette géographie. À ce sujet, le nouveau dépliant de Jean-Louis Four a été particulièrement apprécié. Il résume en effet très bien le déroulé de la bataille.



À partir du sommet du puy de Var, Christian Signoret explique le déroulé de la bataille aux visiteurs. Juste en face, le puy de Chanturgue. Au fond, le plateau de Gergovie-Merdogne.

Photographie de J.-L. Four / ASCOT – 13 septembre 2020

Après environ 1h30 de visite, les participants ont compris la pertinence de la thèse de la bataille de Gergovie sur ce site. Par ailleurs, certaines personnes avaient visité auparavant le MAB (le nouveau musée de « Gergovie ») et ont pu se faire leur propre idée, en toute transparence et connaissance de cause. (C. S.)

Journées européennes du patrimoine

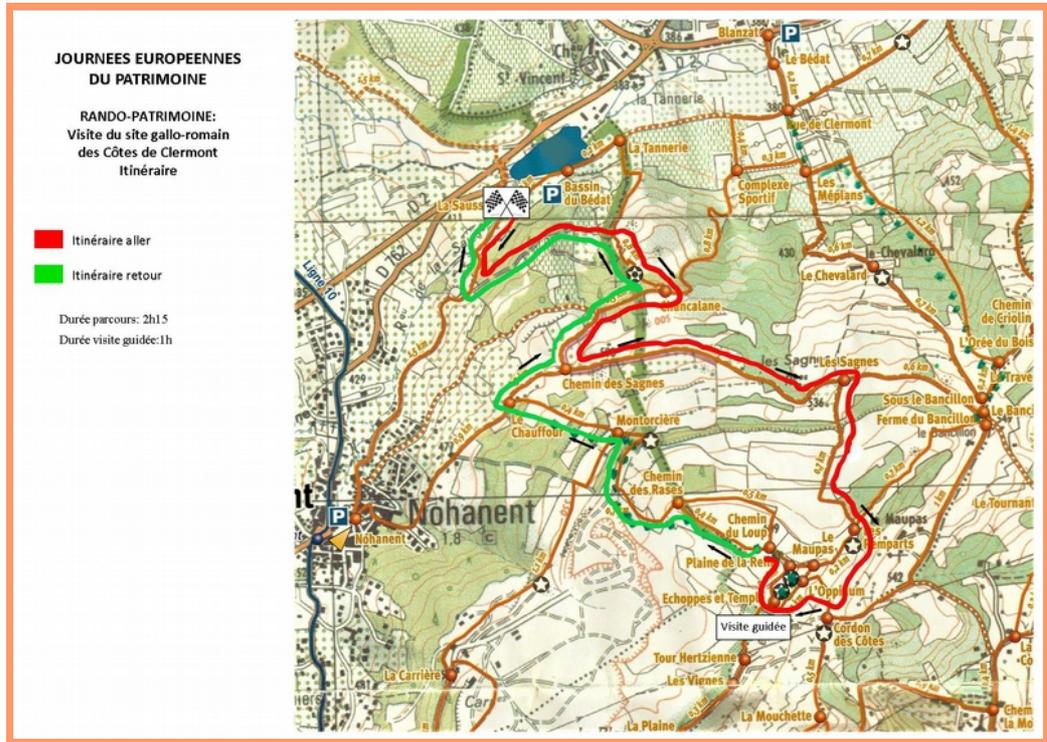
Cette année, compte tenu des incertitudes liées au COVID 19, l'ASCOT ne s'était pas engagée à organiser de manifestation.

Sollicitée par la municipalité de Blanzat pour une « Rando-Patrimoine » à la découverte du site archéologique des Côtes, elle a bien évidemment apporté son concours et sa connaissance du terrain pour une visite guidée, le samedi 19 septembre (celle du dimanche 20 septembre a ensuite été annulée au vu des prévisions météo). Parti du bassin du Bédât et encadré par la section rando du Foyer Rural, le groupe de participants a été accueilli à hauteur de la « rase du loup ». Après avoir longé cette rase et grimpé sur la butte qui surplombe la zone humide, ancien emplacement du lac St-Cassy, les randonneurs sont arrivés sur la zone du sanctuaire gallo-romain situé sur le territoire blanzatois.

Les vestiges d'un *fanum*, découverts par Paul EYCHART dans les années 1957/1958, ont été inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1991 et ont bénéficié d'une remise en état principalement financée par l'ASCOT en 2014-2015. Avec d'autres vestiges d'habitats, d'échoppes d'artisans, de ruelles, ils témoignent de l'existence sur le plateau d'une agglomération gallo-romaine péri-urbaine d'*Augustonemetum*, l'antique Clermont-Ferrand.

Après ces précisions concernant le patrimoine archéologique du site des Côtes, les visiteurs furent accompagnés jusqu'à la table paysagère où Jean-Louis Amblard apporta quelques informations complémentaires : notamment sur la théorie de la bataille de Gergovie aux Côtes de Clermont selon Paul EYCHART mais aussi sur le patrimoine vernaculaire (cabanes, murs...).

Nous ne pouvons que remercier les organisateurs et participants à cette première « Rando-Patrimoine » ! (J.-L. A.)



Jeudis géologiques de l'ASCOT

Malgré quelques annulations liées aux conditions météo, de nouveaux visiteurs ont pu découvrir et apprécier le magnifique point de vue sur la Faille de Limagne qu'offre le belvédère de la Garlande.

C'est ainsi que nous avons reçu, le 30 juillet, le nouveau maire de Durtol, M. François CARMIER, accompagné de plusieurs élus membres de la commission « Environnement et Développement durable » à savoir : M^{me} Delphine GIGOUX-MARTIN, M^{me} Sophie BAUD, M^{me} Marine CHANUT, M. Francis CHEVARIN et M. Philippe SUCHET.



*Jean-Louis Amblard, Christiane Jalicon et les nouveaux élus de Durtol
Photographie de J.-L. Four / ASCOT – 30 juillet 2020*

Le 27 août, nous avons le plaisir d'accueillir et d'accompagner Mmes Maryline ROMANET et Fabienne CHEVALIER, chargées de mission accueil grand public, des groupes et des scolaires sur le site du Puy de Dôme et Chaîne des Puys, pour le conseil départemental.

L'ASCOT se félicite de l'intérêt démontré aussi bien par les nouveaux élus durtolois que par les chargées de mission du conseil départemental.

Nous espérons avoir convaincu que le belvédère de la Garlande est un atout majeur pour valoriser la faille de Limagne. (J.-L. A.)

Dernière date le 29 octobre de 14h à 16h. Réservation obligatoire au 06.99.08.45.32.

Informations et précisions sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/events/481232566091259/>

Patrimoine naturel et hérisson

Le billet Nature
d'Yves Poss

Philippe Descola, professeur au Collège de France, anthropologue, a fait sa thèse sur la vie d'une tribu indienne de l'Amazonie. Pour lui, le cas de la forêt amazonienne est exemplaire¹: loin d'être le dernier morceau de nature vierge à la surface de la terre, sa composition floristique a été modifiée en profondeur au cours des dix derniers millénaires par les manipulations végétales et les pratiques culturelles des Amérindiens, avec le résultat que les zones affectées par leurs activités présentent une densité beaucoup plus élevée de plantes utiles aux humains que celles où ils ont été peu présents.

Sur les Côtes aussi, bien des plantes ont été favorisées, ou implantées par nos ancêtres, depuis la Préhistoire ; ils profitaient de toute opportunité qui leur était donnée, pour améliorer leur nourriture ou leurs conditions de vie et de travail. Cette diversité fait partie de notre patrimoine.

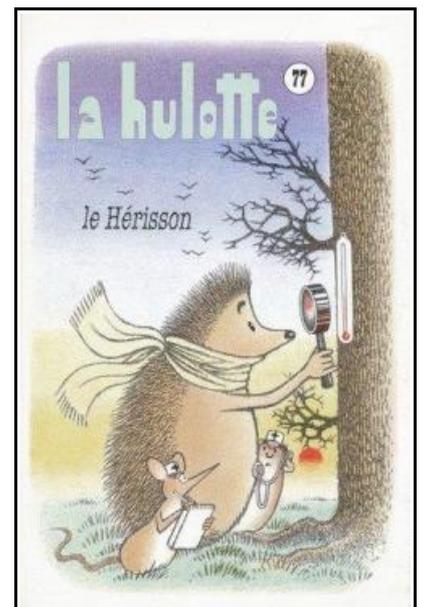
Et, chemin faisant, la vue d'un châtaignier renvoie aux Romains, qui l'auraient installé en Gaule. L'acacia, ou plutôt le Robinier faux acacia dans sa dénomination officielle, est lié à la vigne : son bois particulièrement dur et imputrescible reste d'usage pour les piquets qui supportent les ceps. Il s'est dispersé dans toute l'Europe, après son installation sur le continent sous le bon roi Henri IV. Le peuplier d'Italie n'a été introduit en France qu'en 1745, pour l'ornement et la charpente². L'inventaire reste à faire. Il convient de distinguer les chênes installés ou maintenus comme « pieds corniers », qui marquaient les limites de parcelles, de ceux qui ont été semés sur les parcelles laissées en friche : les geais enterrent des glands comme réserve pour l'hiver. Le paysage entremêle la géologie, les constructions humaines et les traces botaniques de leur activité. L'envahissement par la friche a tendance à gommer cette mémoire, à estomper les marques laissées par nos ancêtres dans la nature. Celles-ci mériteraient d'être retrouvées, et mises en valeur.

Comme chez les Amérindiens, le soin particulier apporté aux arbres à fruits comestibles n'aurait pas seulement un intérêt pour la cueillette des promeneurs, mais serait apprécié de la faune, et par le gibier : chevreuils, blaireaux et sangliers sont friands de pommes, et les grives, entre autres oiseaux, recherchent les sorbes lors de leur passage d'automne. C'est dans le même esprit qu'une réouverture des friches d'épineux éviterait le départ des espèces d'oiseaux qui apprécient les espaces ouverts, prés et champs bordés de haies : là encore, l'abandon de l'espace aboutit, à court terme tout au moins, à un appauvrissement.

Cet entretien serait également apprécié par un hôte discret, mais sympathique, de notre proximité : le hérisson³. Ce promeneur noctambule parcourt prés, haies, talus, lisières, se glissant par des trous dans les murs d'une parcelle à l'autre, en quête d'insectes et de petits gastéropodes. Ce qui lui est parfois funeste, quand escargots et limaces ont été empoisonnés par les pastilles de « méta » (métaldéhyde) d'un jardinier souhaitant protéger ses semis ou ses salades : la rencontre d'un hérisson traversant la rue devient rare, sur les Côtes,



Peuplier d'Italie, devenu réserve d'insectes, et nid (?) pour un pic
Photographie d'Y. Poss / ASCOT – 2020



¹Philippe Descola, les Natures en question, préface, Odile Jacob éd., 2018.

² Pierre Lieutaghi, le Livre des Arbres, arbustes et arbrisseaux, Robert Morel éditeur, Paris, 1969, p. 1011.

³ Source : journal la Hulotte, n° 77, consacré au hérisson, 1999.

alors qu'elle était assez commune, de nuit, au tournant de ce siècle. Et aucun n'a récemment été retrouvé écrasé dans le quartier, alors que c'est un accident qui reste, hélas, encore fréquent sur les routes de campagne.

La sécheresse de cet été a réduit les sorties des proies du hérisson, qui pourrait bien ne pas avoir accumulé assez de réserves : le coup de froid subit le plonge dans une première période d'hibernation. Il en ressortira si la température se redresse, et lui permet, profitant de l'été indien, de repartir en quête de nourriture : il doit grossir assez pour passer sans encombres la période hivernale, où il perd 30 % de son poids. Il s'abrite dans un nid de compost, dans un tas de feuilles mortes ou sous une pile de bois, au sec et au chaud.

Chaque femelle arpente un domaine qui peut atteindre trois hectares. Au printemps, elle élève une progéniture de quatre à cinq petits, allaités pendant trois semaines au nid, puis guidés pendant trois autres semaines, à peu près, pour découvrir la chasse derrière leur mère. Avant de la quitter pour toujours... Les mâles parcourent plus d'espace, en quête de rencontres avec une partenaire.

Animal protégé, il ne doit être ni dérangé, ni capturé, ni transporté, ni détruit. Il mérite plutôt d'être aidé¹, par l'aménagement de son territoire, tant dans l'Espace naturel sensible (ENS) que dans les lotissements et jardins des Côtes.

« Saint-Pierre-le-Chastel, un patrimoine méconnu »

Louis Léonce, membre fidèle de l'ASCOT, vient de publier un ouvrage aux éditions REVOIR : « *Saint-Pierre-le-Chastel, un patrimoine méconnu* » (Mirefleurs, août 2020, 76 pages). En nous contant l'histoire du meunier Jean Vayssières (1877-1958), il nous fait découvrir le cadre de vie des gens de cette époque. Son récit fourmille de détails de la vie courante que l'histoire oublie souvent et qui pourtant balisent la vie d'une personne.

Après avoir décrit Saint-Pierre-le-Chastel et les moulins de la Sioule, il nous fait découvrir le camp des Chazaloux qui reste une énigme historique. En 1969, Paul Eychart mentionnait dans son livre « *Préhistoire et Origines de Clermont* » (p. 108) que des haches en bronze à bord droit figuraient dans l'inventaire du Musée Bargoin et qu'une partie venait de cet endroit. Une étude archéologique devrait établir l'origine de ces structures particulières qui posent encore question, avant une présentation au public. Une autre énigme, de nature géologique, concerne les trous de glace, qui sont une originalité de la chaîne des Puys. Présents dans les cheires de Côme et d'Aydat, ils restent difficiles à observer et surtout d'accès périlleux. Leur étude est encore délaissée.

Le livre, agrémenté de nombreuses photos, nous émeut par le récit de la vie de cet homme simple et brave qui traverse les paysages entre Volvic et Sioule. Vous trouverez (ou pourrez commander) cet ouvrage dans les librairies clermontoises « Racines d'Auvergne » et « Librairie des Volcans ». Vous pouvez aussi le commander directement à l'éditeur : www.editionsrevoir.fr/livres/177-escales-remarquables-en-auvergne.html.

« La Chronique de L'Oppidum » N° 117 – Octobre 2020

Journal d'information trimestriel de l'ASCOT – Directeur de publication, rédacteur en chef : Philippe Gras.

Anciens directeurs de publication : Vincent Quintin (1991-2002) – Yves Anglaret (2002-2014).

Ont collaboré à ce numéro :

Textes : Assemblée générale 2020 (Philippe Gras) / Mammifères et plan de gestion de l'ENS (Yves Poss) / Rapport moral, rapport d'activités pour l'année 2019 (Jean-Louis Amblard) / Actualités des Côtes (Philippe Gras, Christian Signoret, Jean-Louis Amblard) / Le billet Nature (Yves Poss) / « Saint-Pierre-le-Chastel » (Jean-Louis Four).

Réalisation informatique : Philippe Gras.

Adhésion à l'ASCOT

✉ 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand

O **Souhaite adhérer à l'ASCOT** (règlement par chèque à l'ordre de ASCOT). Une carte d'adhérent et un reçu fiscal me seront adressés en retour. **Comprend l'abonnement à « La Chronique de l'Oppidum » (4 numéros par an).**

Adhésion annuelle : 20 €

ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue
aux articles 200 et 238 bis du CGI

Membre bienfaiteur : 40 € ou plus

O Souhaite simplement s'abonner à « La Chronique de l'Oppidum ». Ci-joint mon règlement de 10 € (4 numéros).

Merci de nous indiquer votre courriel afin de bénéficier d'une Chronique en couleur

¹ Réf : Détente jardin, n° 145, septembre-octobre 2020, pp. 68-69.